

**Message adressé par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, au président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M.Abdou Salam Diallo, à l'occasion de la Commémoration, au siège de l'Organisation des Nations unies à New York, de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (New York, 29 novembre 2012)**

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons;

Son Excellence Abdou Salam Diallo, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;

Mesdames, Messieurs

Alors que le monde célèbre la Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien, proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1977, il m'est agréable de renouveler l'appui constant et total du Royaume du Maroc aux droits légitimes, historiques et inaliénables du peuple palestinien, et au premier chef, son droit d'établir un Etat indépendant, la Palestine, sur ses territoires, avec, pour capitale, Al-Qods orientale, vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la sécurité, conformément au référentiel onusien et à la légalité internationale.

A cette occasion, je voudrais exprimer à tous les membres du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, issu de l'Assemblée générale des Nations unies, toute ma considération pour les efforts constants qu'ils déploient au service de cette question qui est fondamentale pour la consolidation de la sécurité et de la stabilité mondiales.

La célébration de la Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien intervient, cette année, dans une conjoncture délicate, au vu des changements que vit le Moyen Orient tout entier, et qui exigent que nous protéjions la cause palestinienne de toutes les interférences ou calculs.

Cependant, l'obstination du gouvernement israélien qui persiste dans ses violations systématiques des résolutions de la légalité internationale, notamment en continuant à occuper les territoires arabes et en poursuivant la politique de peuplement, de judaïsation et de confiscation des terres et des biens, empêche malheureusement de faire aboutir les efforts internationaux visant à mettre fin à l'occupation et à instaurer une paix juste, totale et durable. De plus, et en violation flagrante de la légalité internationale, il continue de mener des travaux archéologiques au-dessous et autour de la Mosquée Al-Aqsa, et s'acharne à modifier les caractéristiques civilisationnelles et humaines de la ville d'Al-Qods Al-Charif.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous n'avons cessé d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la gravité de la persistance d'Israël dans ses plans visant à modifier le statut juridique, démographique et religieux de la ville d'Al-Qods. Nous exhortons les puissances internationales influentes à veiller à l'application des

dispositions de la légalité internationale, afin que cette ville demeure ce qu'elle a toujours été, un symbole de coexistence et de paix entre les religions monothéistes.

A cet égard, le Royaume du Maroc exprime de nouveau sa profonde inquiétude ainsi que sa condamnation vigoureuse des raids aériens menés contre Gaza, et qui ont causé la mort de nombreuses victimes innocentes. En outre, le Maroc met en garde contre les répercussions négatives de toute escalade sur la stabilité de la région. Il appelle instamment la communauté internationale à prendre ses responsabilités pour garantir la poursuite de la trêve fragile qui a été obtenue ces derniers jours, et pour faire face à tout développement inquiétant susceptible d'approfondir la méfiance entre les parties au processus de paix.

Dans le même contexte, Nous soulignons à nouveau l'importance et la nécessité de faire aboutir la réconciliation inter-palestinienne, qui est de nature à renforcer le pouvoir de négociation des Palestiniens dans le cadre du processus de paix. Nous réaffirmons également que la paix juste, durable et globale dans la région du Moyen-Orient passe nécessairement par l'instauration d'un Etat palestinien indépendant, pérenne et viable à tous les niveaux, avec Al-Qods orientale comme capitale.

Nous sommes convaincu que l'instauration de la paix et de la sécurité au Moyen Orient passe nécessairement par l'abandon des pratiques agressives contre le peuple palestinien sans défense, et que l'imposition de la politique du fait accompli et les conditions rédhitoires posées ne contribuent aucunement aux efforts déployés pour établir la paix et la sécurité. Aussi, appelons-Nous le Quartet à amener Israël à retourner immédiatement à la table des négociations, à respecter les résolutions onusiennes et les accords conclus entre les parties concernées et à oeuvrer sérieusement pour parvenir à une solution juste et durable à ce conflit, fondée sur l'option de deux Etats vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, et considérée comme une approche réaliste pour mettre fin à ce conflit qui n'a que trop duré.

Les Nations unies sont appelées aujourd'hui à prendre leurs responsabilités en acceptant la Palestine en tant qu'Etat non membre. Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre soutien total à l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre vénérable Frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbass, dans cette démarche bénie.

Le Royaume du Maroc appelle à mobiliser un soutien international aux démarches engagées par l'Autorité nationale palestinienne pour accéder au statut d'Etat non membre. Dans le même temps, il considère que la négociation est le moyen idoine pour le recouvrement des droits nationaux légitimes du peuple palestinien et l'instauration d'un Etat palestinien indépendant.

Pour conclure, Nous vous engageons à poursuivre vos efforts visant à défendre la cause juste du peuple palestinien frère, et prions le Très-Haut pour plus de réussite dans les nobles démarches que vous entreprenez en vue de faire prévaloir les droits palestiniens légitimes.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Map.ma